

# fidh



## Répression chinoise sur le bouddhisme tibétain: un rapport publié à l'occasion de l'Examen Périodique Universel de la République populaire de Chine

### Résumé exécutif

#### Introduction

Depuis la vague de manifestations essentiellement pacifiques, qui s'est déroulée à travers le Tibet en mars et avril 2008, le contexte s'est fortement détérioré pour le bouddhisme tibétain. Le signe le plus tragique d'une telle tendance est la série d'immolations par le feu perpétrées comme forme de protestation politique. Depuis février 2009, plus de 120 Tibétains se sont immolés par le feu au Tibet, dont des étudiants, des moines, des nonnes, des jeunes mères, des agriculteurs et des pasteurs-nomades. De nombreux Tibétains s'étant immolés ont cherché à mettre en évidence la place de la religion dans leur acte. Ainsi certains sont décédés les mains jointes en prière, tandis que nombreux sont ceux qui se sont immolés à proximité d'un stupa (reliquaire), d'un monastère ou d'un couvent. A ce jour, cela constitue à l'échelle mondiale l'une des plus importantes vagues de protestation à caractère politique, sous la forme de l'immolation par le feu, au cours des 60 dernières années.

La FIDH et ICT publient, à l'occasion du second Examen Périodique Universel de la République populaire de Chine le 22 octobre 2013, un rapport conjoint faisant la lumière sur l'instauration récente de mesures restrictives par l'État pour contrôler le bouddhisme tibétain, notamment dans les régions tibétaines orientales de l'Amdo et du Kham où la plupart des immolations ont eu lieu. Ces mesures incluent:

#### **1. Mesures pour contrôler la réincarnation au Tibet et les représentants de la religion**

En 2007, le gouvernement chinois a annoncé des mesures prenant délibérément pour cible une croyance fondamentale du bouddhisme tibétain, révélant l'agenda du Parti Communiste Chinois, dont l'objectif est de saper puis supplanter la hiérarchie religieuse tibétaine et d'affaiblir l'autorité des chefs religieux tibétains, dont le dalaï-lama. L'Administration d'État des affaires religieuses (SARA) a notamment déclaré que les réincarnations de « Bouddhas vivants » qui n'ont pas l'approbation du gouvernement sont « illégales ou invalides », revenant à dire que le système tibétain de reconnaissance et d'éducation des lamas réincarnés n'est plus pertinent.

En mai 2010, des officiels chinois ont accusé le lama de Shag Rongpo, un monastère peu connu situé dans le comté de Nagchu (Région autonome du Tibet) d'être entré en contact avec le dalaï-lama pour la recherche d'un *Shag Ronpgo Trulku* – un maître dont les bouddhistes tibétains estiment qu'il appartient à une lignée d'enseignants réincarnés dont la réincarnation peut durer des siècles. Le lama de 75 ans a été expulsé et placé sous résidence surveillée. De plus, un moine a été condamné à la détention, et 17 autres ont été expulsés et soumis à ce que les autorités appellent « la surveillance publique ». Suite à ces événements, un moine âgé de 70 ans, Ngawang Gyatso, s'est suicidé suite à une « dépression » liée à la répression religieuse et à la pression subie pour qu'il dénonce le dalaï-lama. Les fonctionnaires ont confisqué la note laissée par Ngawang Gyatso en guise d'adieu et ont ordonné aux moines de Shag Rongpo de ne pas présenter sa mort

comme un suicide, mais comme une «mort naturelle», ce qui correspond à la version officielle du gouvernement.

## **2. Interdiction des images du dalaï-lama**

Bien qu'il n'existe aucune mesure juridique connue concernant l'interdiction formelle de l'affichage d'images du dalaï-lama, les origines de cette pratique remontent au « Troisième Forum sur le travail au Tibet » en 1994. Le gouvernement chinois essaie de remplacer, dans le cœur et les esprits tibétains, la loyauté envers le dalaï-lama par une fidélité au Parti-État chinois, sapant ainsi les racines même de l'identité nationale tibétaine. Tandis que les représentants du gouvernement affirment qu'il n'existe aucune loi interdisant la détention ou l'exposition d'images du dalaï-lama, mais qu'en vérité la plupart des Tibétains ont choisi de ne pas afficher sa photo, les fonctionnaires continuent d'enlever les photos du dalaï-lama des monastères et des domiciles privés. La vénération publique du dalaï-lama reste interdite et dans certains monastères où les moines ont participé aux manifestations de 2008, des policiers armés ont apposé un tampon sur les images du dalaï-lama ou l'y ont défiguré. Les restrictions sur la vente, la réimpression et la possession de portraits du dalaï-lama ont été réitérées dans des déclarations publiques et des réglementations régionales et locales depuis la formulation de ces politiques en 1994, et ce, malgré diverses nuances, et une distinction entre lieux publics et monastères ainsi qu'entre les groupes ciblés, à savoir les moines et les nonnes, et la population en général.

## **3. Nouvelles mesures réglementaires dans les monastères**

Suite aux protestations de 2008, le gouvernement chinois a plus que jamais essayé de s'immiscer dans et micro-gérer les affaires monacales des bouddhistes tibétains. Les autorités ont notamment mis en œuvre des programmes agressifs de «formation légale» visant à faire pression sur les moines et les nonnes afin qu'ils étudient et acceptent le contrôle étendu du gouvernement sur leur religion, leurs monastères et leurs couvents. Ces nouvelles régulations relatives aux «affaires bouddhiques tibétaines» au sein des monastères et des couvents dans neuf des dix préfectures tibétaines autonomes situées à l'extérieur de la Région autonome du Tibet ont pris effet ou sont en train d'être rédigées. Ces nouvelles mesures affecteront un peu plus de la moitié des Tibétains résidant dans la Région autonome du Tibet.

Des officiels du gouvernement chinois ou du Parti communiste sont désormais postés en permanence dans les monastères. En effet, un nouveau système des Comités de gestion des monastères, dirigé par les cadres du Parti et des officiels du gouvernement, a été initié en novembre 2011 et achevé en février 2012. Chen Quanguo, secrétaire du Parti pour la Région autonome du Tibet, a déclaré aux membres du Parti en février 2012 que «les cadres présents dans les monastères» devront s'assurer que les moines et les nonnes «deviennent une force importante pour le développement de l'amour envers la patrie, l'amour envers la religion, l'observation des règlements, le respect des lois, la sauvegarde de la stabilité et l'établissement de l'harmonie».

Ces cadres ont aussi été encouragés à nouer des liens d'amitié avec les moines et les nonnes afin de recueillir des informations sur ces derniers et leurs proches, tout en les amenant à devenir des «patriotes et des progressistes». Avec les mêmes objectifs, concernant cette fois les laïcs, les médias officiels ont annoncé que plus de 20 000 cadres et 5000 équipes de travail ont été sélectionnés par le gouvernement chinois pour stationner en permanence dans différents districts de la Région autonome du Tibet.

## **4. Éducation des Tibétains après les pèlerinages: vers des tactiques de plus en plus intransigeantes**

La seule possibilité que les Tibétains ont de voir le dalaï-lama et d'écouter ses enseignements est de quitter le Tibet, soit temporairement, soit pour de bon. Traditionnellement, de nombreux Tibétains effectuent des

pèlerinages en Inde. Selon un témoignage concernant l'aggravation de la répression et de la campagne contre le dalaï-lama au Tibet, des centaines de Tibétains ont été détenus et soumis à la « rééducation » à leur retour d'un séminaire important donné par le dalaï-lama en Inde en janvier 2012. C'était la première fois qu'autant de mises en détention avaient lieu au retour d'un pèlerinage en Inde. Les Tibétains ayant emprunté des voies différentes pour revenir chez eux depuis l'Inde ont disparu et personne n'a eu de leurs nouvelles pendant des semaines, voire des mois. Des couples et des familles ont été séparés au cours de la période de détention et des soins médicaux ont été refusés à des personnes âgées.

Au cours de la même période, un certain nombre de Tibétains des régions orientales du Kham et de l'Amdo qui passaient par Lhasa pour rentrer chez eux, depuis le Kalachakra, ont également été arrêtés dès leur arrivée. Ils n'ont pas été autorisés à se rendre en pèlerinage dans les lieux sacrés de Lhasa, en particulier au temple du Jokhang, ni à visiter le Palais du Potala (une activité traditionnelle pendant le Nouvel An tibétain). Ils sont retournés dans leur région d'origine accompagnés par des agents de sécurité et de la police.

### **5. Persécution des moines et des nonnes**

Toutes les activités religieuses et les croyances considérées comme une menace pour l'autorité du Parti sont ciblées et criminalisées, et le droit pénal chinois est utilisé en vue de poursuivre les individus dont les activités religieuses sont associées au « séparatisme ». De fait, les moines et les nonnes représentent environ 58% des prisonniers politiques. La Commission exécutive du Congrès sur la Chine à Washington enregistre 824 prisonniers tibétains, politiques ou religieux, actuellement détenus ou emprisonnés.

Parmi les cas individuels, des inquiétudes subsistent quant à l'état de santé et la sécurité de trois moines de haut rang de Drepung, arrêtés en avril 2008. Deux d'entre eux ont par la suite été condamnés à des peines d'emprisonnement allant de 20 ans à la perpétuité, dans un contexte de répression continue à Drepung, après que les moines du monastère aient fait partie des meneurs des protestations pacifiques à Lhasa ayant commencé le 10 mars 2008. Jamyang Jinpa, un moine de 37 ans du monastère de Labrang, est décédé après avoir subi de graves tortures en prison. Jinpa avait été placé en détention après avoir participé, le 9 avril 2008, à une manifestation devant des journalistes étrangers au monastère de Labrang. Labrang est un important monastère dans la comté de Sangchu (en chinois: Xiahe), dans la préfecture autonome tibétaine de Kanlho (en chinois: Gannan), situé dans la province du Gansu.

### **6. Éducation patriotique et disparitions forcées**

La rééducation de masse dans la Région autonome du Tibet, lancée en avril 2008, a comme slogan : «L'unité et la stabilité apportent le bonheur. La séparation [des nationalités] et l'instabilité sont une catastrophe». Les monastères sont des cibles permanentes de la rééducation en masse, et la campagne chinoise de rééducation en cours, qui devait initialement durer trois mois, a été sans cesse prolongée jusqu'à ce que "le comportement des moines s'améliore".

Par ailleurs, des centaines de moines des trois grands monastères de Lhasa, à savoir les monastères de Sera, Ganden et Drepung, ont été expulsés et arrêtés. Les médias d'État chinois ont reconnu que 1200 moines au total, provenant des monastères de Drepung et de Sera, avaient été expulsés en 2008. Les noms des moines qui n'étaient pas présents dans le monastère ont été rendus publics, et il a été annoncé qu'ils n'étaient pas autorisés à y retourner. Les portes des chambres inoccupées ont été scellées avec un avis épinglé dessus sur lequel était noté «ne pas ouvrir». Leurs anciens occupants n'ont plus le droit d'y entrer.

Les autorités chinoises ont isolé plusieurs autres centres importants et influents de la culture bouddhiste tibétaine - notamment le monastère de Kirti à Ngaba (en chinois: Aba), dans le Sichuan (c'est-à-dire la région tibétaine de l'Amdo). Le lendemain de l'immolation par le feu d'un jeune moine de Kirti, Phuntsog, le 11 mars 2011, la présence des militaires à Ngaba s'est intensifiée. Les moines de Kirti n'étaient pas autorisés à quitter le monastère sans trois documents - une lettre de garantie de leur tuteur, une lettre du moine de la discipline appropriée (Gekoe) et une autre écrite par les représentants du gouvernement alors stationnés à Kirti. En outre, les officiels ont commencé une campagne d'éducation patriotique intensive appelée «Aime la nation, aime la religion». La situation à Kirti a dégénéré, lorsque des moines âgés entre 18 à 40 ans ont été retirés du monastère sous le prétexte de les faire participer à des programmes de « rééducation » ou «d'éducation légale». «Aller étudier» est l'expression utilisée par les autorités pour qualifier l'enlèvement des moines de leur monastère en vue de subir une rééducation dans un centre de détention.

### **Conclusion et recommandations**

Le durcissement des restrictions à l'encontre de la religion dans les régions tibétaines depuis le milieu des années 1990, reflète l'orientation générale de la politique religieuse en Chine; mais la répression sur les monastères et couvents bouddhistes peut être perçue comme faisant partie d'efforts plus larges pour supprimer toute forme de contestation tibétaine, à travers la combinaison de propagande, de ré-éducation, de réglementations administratives, de punitions et de la mise en œuvre de mesures sécuritaires de plus en plus sophistiquées. En conclusion, la FIDH et ICT considèrent que ces mesures et les politiques sous-jacentes constituent de graves violations des normes internationales des droits humains, telles que stipulées dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH)<sup>1</sup>. Les recommandations suivantes doivent être soulevées au cours du second Examen Périodique Universel de la République populaire de Chine (RPC), qui se déroulera le 22 octobre 2013, et doivent recevoir le soutien de la RPC:

- La RPC doit autoriser tous les Tibétains, y compris les moines, à exercer leurs droits en matière de culture et de religion, sans aucune restriction; réévaluer les politiques affectant les traditions linguistiques, religieuses et culturelles tibétaines qui créent des griefs et mènent à l'instabilité; respecter la liberté de religion et de croyance pour tous;
- La RPC doit mettre un terme à la politique officielle d'intervention étatique consistant à identifier et éduquer les lamas réincarnés tibétains;
- La RPC doit dissoudre les «Comités de gestion» dans les institutions religieuses;
- La RPC doit entreprendre une enquête approfondie sur la pratique continue des disparitions forcées et s'assurer que les personnes responsables soient poursuivies et condamnées en fonction de la gravité du crime commis, en particulier dans le cas des disparitions au monastère de Kirti;
- La RPC Libérer tous les prisonniers tibétains détenus en raison de leurs croyances et de leurs pratiques religieuses mais qui ont été accusés sur des motifs politiques. Les moines et les nonnes emprisonnés pour des motifs politiques doivent être libérés et autorisés à retourner sans condition dans leur institution religieuse.

### **Pour plus de renseignements:**

**FIDH:** [asia@fidh.org](mailto:asia@fidh.org); [www.fidh.org/asia](http://www.fidh.org/asia)

**ICT:** [info@savetibet.eu](mailto:info@savetibet.eu); [www.savetibet.org](http://www.savetibet.org)

---

<sup>1</sup> Notamment la liberté de pensée, de conscience et de religion (Art. 18 DUDH) ainsi que le droit à la vie, à la liberté et à la sûreté (Art. 3 DUDH), le droit à n'être pas soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (Art. 5 DUDH), le droit à ne pas être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé (Art. 9 DUDH), le droit à un procès équitable (Art. 10 DUDH), le droit de circuler librement (Art. 13 DUDH) et le droit à la liberté d'opinion et d'expression (Art. 19 DUDH).